

1^{er} livret : Guide d'animation



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

ET

Université Brock

Apprendre à partir
de l'expérience :

Appuyer les pédagogues
débutants et les mentors

Table des matières

Introduction	1
Trousse de ressources pour l'insertion professionnelle	2
1 ^{er} livret : Guide d'animation	
2 ^e livret : Apprendre par l'étude de cas	
3 ^e livret : Explorer la pratique professionnelle à l'aide de capsules	
4 ^e livret : Animer un atelier d'insertion professionnelle	
5 ^e livret : Résumé de la recherche	
Approche axée sur le partenariat	3
Séances fondées sur la recherche	4
Travailler avec les normes	5
Avantages de l'apprentissage fondé sur la recherche	6
Bibliographie	7
Annexe I – Normes de déontologie de la profession enseignante	8
Annexe II – Normes d'exercice de la profession enseignante	9

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario Université Brock

Cette ressource est le fruit du partenariat et de la recherche en collaboration entre l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et la faculté d'éducation de l'Université Brock.

Auteurs : Lorenzo Cherubini (chercheur principal), Déirdre Smith (chef de projet), Patricia Goldblatt, Joe Engemann et Julian Kitchen

Remerciements

L'Ordre tient à remercier ses membres qui ont participé à l'élaboration de la présente ressource.

Nous encourageons la reproduction, en partie ou en entier, de ce document. Il suffit d'en mentionner la source et l'année de publication (2008). Une version à imprimer est disponible dans notre site à www.oeeo.ca et dans le site de l'Université Brock à www.brocku.ca.

Apprendre à partir de l'expérience : Appuyer les pédagogues débutants et les mentors

1^{er} livret : Guide d'animation

Introduction

La salle de classe est soudain devenue silencieuse après les mots que Pierre avait proférés. Il était évident pour tous que Pierre avait enfreint une douzaine de règles sacrées. Les autres élèves restaient assis. Vingt-et-une paires d'yeux attendaient avec beaucoup d'impatience. Les élèves voulaient voir ce que j'allais faire. Mon autorité avait été ouvertement remise en question.

– ENSEIGNANT DÉBUTANT

Ce texte, rédigé par un enseignant débutant, soulève les défis auxquels font face les nouveaux pédagogues. Conscient de la nécessité d'apporter un soutien et de régler les problèmes d'identité, d'isolement, de leadership et de pratique pédagogique, l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et la faculté d'éducation de l'Université Brock ont mis au point un projet novateur auquel ont aussi participé six conseils scolaires : Grand Erie, Halton, Halton Catholic, Hamilton Wentworth Catholic, Niagara et Niagara Catholic.

Le projet consistait en une série de séances de perfectionnement professionnel présentées à l'Université Brock, avec le personnel des conseils scolaires, pendant une année scolaire. Il visait à comprendre l'expérience des pédagogues débutants et de leurs mentors, ainsi qu'à concevoir des approches axées sur la collaboration pour l'insertion professionnelle, lesquelles pourraient être reproduites dans les conseils scolaires à l'échelle provinciale.

L'Ordre participe à de nombreux partenariats en éducation. Ce projet rassemble l'Ordre, la faculté d'éducation de l'Université Brock et six conseils scolaires afin de contribuer à des pratiques d'insertion professionnelle qui seront pertinentes pour tous les nouveaux pédagogues, et les appuieront.

Trousse de ressources pour l'insertion professionnelle

Apprendre à partir de l'expérience : appuyer les pédagogues débutants et les mentors est une trousse de ressources visant à améliorer l'insertion professionnelle du personnel enseignant. La série de cinq livrets vise à appuyer l'insertion professionnelle à partir de la recherche. Chaque livret présente des approches destinées à soutenir la pratique professionnelle des pédagogues débutants et des mentors.

Les observations et l'expérience des pédagogues débutants et des mentors qui ont participé au projet pilote d'insertion professionnelle ont éclairé, dans une large mesure, l'élaboration de cette trousse de ressources. Les activités de perfectionnement professionnel élaborées se sont avérées efficaces pour l'insertion et la conscientisation des enseignantes et enseignants. Elles reflètent les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante.

La trousse de ressources, doit être utilisée durant les séances de formation des pédagogues débutants ou des enseignants mentors, ou encore dans le cadre de séances conjointes. Les livrets fondés sur la recherche peuvent également générer une réflexion personnelle. Ces ressources présentent les expériences, les perspectives et les observations véridiques des pédagogues débutants et des mentors.

1^{er} livret : Guide d'animation

Ce livret présente le contexte et les objectifs du projet pilote d'insertion professionnelle entrepris par l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et l'Université Brock de concert avec six conseils scolaires. Il décrit le rôle des normes et les avantages d'utiliser la méthode des cas pour l'insertion professionnelle.

2^e Apprendre par l'étude de cas

Ce livret comprend «Le cercle de partage», un cas rédigé par une enseignante débutante. La méthode de l'étude de cas est bien expliquée et accompagnée de tableaux utiles.

3^e livret : Explorer la pratique professionnelle à l'aide de capsules

Des capsules rédigées par des pédagogues débutants et des mentors composent ce livret, qui présente, en outre, une façon de se questionner dans le cadre du perfectionnement professionnel.

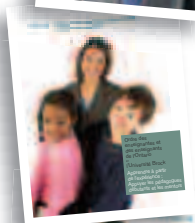
4^e livret : Animer un atelier d'insertion professionnelle

Voici une approche, étape par étape, pour créer une séance de perfectionnement professionnel axée sur l'insertion et les normes. Elle comprend des questions importantes à se poser, des façons de discuter pour créer une communauté d'apprenants et un protocole à suivre pour l'étude de cas.

5^e livret : Résumé de la recherche

Présente un aperçu des résultats probants de ce projet réalisé en collaboration.

Les cinq livrets présentent un modèle de perfectionnement professionnel visant à appuyer les pédagogues débutants et les mentors. Ils contiennent les pédagogies, les méthodes, les résultats et soulignent l'importance d'une approche axée sur la collaboration. On peut utiliser un, plusieurs ou tous les livrets.



Approche axée sur le partenariat

En 2003, l'Ordre a soumis au ministère de l'Éducation une publication intitulée *Insertion professionnelle des nouveaux enseignants : grandir dans la profession*. Le document, rédigé à la suite de vastes consultations auprès de nouveaux pédagogues, de mentors, de partenaires en éducation et de formateurs d'enseignants, recommandait d'établir des pratiques d'insertion professionnelle à partir de recherches, fondées sur les normes d'exercice et de déontologie et appliquées par l'entremise de partenariats.

De même, la faculté d'éducation de l'Université Brock a participé au perfectionnement ciblé des nouveaux pédagogues. Depuis quelque temps déjà, l'Université Brock favorise les partenariats en vue d'améliorer la formation continue du personnel enseignant. Cette approche axée sur la responsabilité partagée a appuyé et renforcé ces partenariats, en mettant l'accent sur une insertion professionnelle améliorée pour les nouveaux pédagogues. En continuant d'examiner l'expérience des débutants pendant leur insertion, l'Université Brock est mieux en mesure de renforcer les efforts conjoints visant à soutenir plus efficacement les nouveaux pédagogues.

Afin de poursuivre la recherche sur la formation et l'apprentissage efficaces, la faculté d'éducation de l'Université Brock et l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario se sont engagés à intégrer les normes dans l'exercice de la profession et ils ont convenu qu'une approche axée sur les partenariats en vue de l'insertion professionnelle serait un moyen efficace d'appuyer les pédagogues débutants. De concert avec les six conseils scolaires, ils ont établi un partenariat visant à favoriser l'insertion professionnelle du personnel enseignant en se fondant sur les normes.

Le partenariat visait les objectifs suivants :

- améliorer l'insertion professionnelle du personnel enseignant et les pratiques de mentorat en Ontario
- établir un modèle d'approche axé sur le partenariat en vue de l'insertion professionnelle, de concert avec les conseils scolaires
- appuyer l'insertion professionnelle des débutants en ayant recours à des activités de perfectionnement professionnel énoncées dans la norme d'exercice
Perfectionnement professionnel continu : connaissances, expérience, recherches et collaboration
- élaborer, en collaboration, une ressource pour l'insertion professionnelle fondée sur les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante
- contribuer au savoir de l'enseignement et à l'apprentissage au moyen de la diffusion conjointe des résultats du projet de recherche sur l'insertion professionnelle.

Le projet d'insertion professionnelle, qui a vu le jour à la suite de cette collaboration, a comporté une série de séances d'apprentissage fondées sur la recherche. Elles ont permis de concevoir une approche de l'insertion professionnelle visant à mobiliser les pédagogues débutants et les mentors de l'Ontario.



Séances fondées sur la recherche

Le projet d'insertion professionnelle axé sur la collaboration comportait une série de séances de perfectionnement professionnel qui se sont tenues à l'Université Brock. Elles visaient à appuyer l'exercice de la profession enseignante, à renforcer la confiance et à accroître les connaissances en ayant recours à la recherche fondée sur des récits. On a choisi des cas et des capsules qui représentent des stratégies narratives permettant aux pédagogues de s'enquérir de l'expérience vécue des enseignants débutants et des mentors. Les récits sélectionnés pour le projet étaient personnels, utiles et stimulants.

Fait important à noter, une personne faisant office de bâtisseur de communauté a animé les séances. Il a posé des questions directement reliées aux besoins des nouveaux pédagogues et a ainsi créé un contexte convivial et respectueux. Le fait de travailler en groupes de différentes tailles dans un environnement confortable encourageait les participants à se détendre, favorisant ainsi un milieu où ils pouvaient s'exprimer honnêtement et librement. Étant donné que chaque enseignant a une histoire et que cette histoire est le résumé d'une expérience vécue, la raconter en public devenait un moyen de transmettre de l'information sur l'enseignement et d'en discuter.

La propre recherche de l'Ordre (Goldblatt et Smith, 2005; Allard et al, 2007; Shulman, Whittaker et Lew, 2002; Richert, 2002; Sykes et Bird, 1992) a permis l'élaboration de séminaires où des cas servent de catalyseurs pour discuter des questions sur l'enseignement. Les séminaires d'une journée réunissent des pédagogues travaillant sur des cas rédigés par les enseignantes et enseignants, et qui portent sur les dilemmes auxquels ils sont confrontés. Il est crucial que chaque cas représente un défi ou un dilemme rencontré lors d'une situation vécue en enseignement. Dans le cadre d'un processus par étapes (Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, 2006c, 2008), les participants examinent les faits, évaluent les enjeux et imaginent les points de vue des différents intervenants. Les participants sont invités à discuter avec leurs collègues, lesquels peuvent avoir des points de vue divergents quant à la cause d'un dilemme, ou cerner un autre problème d'importance. Les participants apprennent qu'une étude de cas en matière d'enseignement comporte bien des aspects (Shulman, 1992). Tout comme un accordéon qui se déplie, une bonne étude de cas comporte l'identité de l'enseignant, les relations axées sur la collaboration, l'équilibre des forces, la communication, la prise de décisions sur le plan politique et bien plus.

Travailler avec les normes

Les Normes de déontologie de la profession enseignante et les Normes d'exercice de la profession enseignante (annexes I et II) répondent à la question suivante : Que signifie être enseignante ou enseignant en Ontario? Les normes appuient une attitude philosophique, des connaissances professionnelles et pratiques, un travail de collaboration, le leadership et l'apprentissage continu. Les normes s'appliquent à la vie d'un enseignant engagé. Elles transmettent une vision globale du professionnalisme des enseignantes et enseignants.

La recherche, le dialogue et la réflexion sous-tendent dans toutes les normes. Puisque celles-ci tiennent compte de l'expérience vécue des enseignantes et enseignants, il est important pour les débutants et les mentors de reconnaître qu'ils appliquent déjà les normes et qu'elles sont une source d'inspiration; ils les comprennent mieux au fur et à mesure qu'ils prennent de l'expérience dans leur vie professionnelle. Les études de cas et les capsules rédigées par les pédagogues servent de catalyseurs pour faire le lien entre le contexte personnel et le contexte professionnel (Connelly et Clandinin, 1988), et le contenu réel des normes.

Grâce à la réflexion et à la discussion, les participants au projet d'insertion axé sur la collaboration ont été en mesure de faire le lien entre les normes et leur propre exercice de la profession. En comprenant que les normes étaient déjà enchâssées dans leur réalité quotidienne, ils sont devenus de plus en plus conscients de l'aspect professionnel, une vision qu'ils pourraient poursuivre et maintenir.

Les participants au projet d'insertion professionnelle qui travaillent sur une étude de cas particulière cernent le rôle que jouent les normes de déontologie et les normes d'exercice. Pour un perfectionnement professionnel fondé sur l'étude des récits, il faut retourner aux ou refléter sur les normes pour déterminer comment elles fonctionnent dans une situation précise et dans quel contexte elles peuvent servir de lignes directrices pour améliorer l'exercice de la profession. Puisque chaque cas touche des principes ou des éléments d'enseignement efficace, la narration à la première personne présente naturellement les neuf domaines des normes.

Les normes d'exercice et de déontologie constituent les éléments de base d'une insertion professionnelle axée sur la collaboration. Les normes jouent un rôle essentiel dans la formation à l'enseignement et le perfectionnement professionnel. Toutes les méthodes de perfectionnement professionnel présentées dans ce document sont fondées sur les normes et incitent les pédagogues à examiner une norme en particulier et à la situer dans l'exercice de la profession dépeint dans un cas.

Avantages de l'apprentissage fondé sur la recherche

L'importance d'utiliser l'approche fondée sur la recherche pour l'insertion professionnelle est mise en évidence pendant toute la durée du projet – une approche qui sollicite l'expérience des pédagogues débutants et des mentors. L'importance des connaissances personnelles des enseignantes et enseignants pour appuyer le processus d'insertion a également été soulignée. Les données recueillies de façon continue auprès des débutants et des mentors ont fourni des éclaircissements sur l'utilité du perfectionnement professionnel fondé sur la recherche par l'étude de cas. Les répercussions des approches axées sur un partenariat ont également été exposées. Le tableau suivant indique les avantages d'utiliser des études de cas pour les pédagogues débutants et les mentors.

Perfectionnement professionnel fondé sur la recherche	
Avantages pour les pédagogues débutants	Avantages pour les mentors
<ul style="list-style-type: none"> ◆ valider les connaissances des pédagogues au moyen de conversations et d'efforts de collaboration avec des collègues et des mentors ◆ valider les capacités en matière de leadership des nouveaux pédagogues ◆ mettre en évidence le rôle de la pensée critique qui s'applique à l'exercice de la profession ◆ avoir davantage conscience de ses capacités en enseignement pour la croissance personnelle et professionnelle ◆ réduire l'isolement des nouveaux pédagogues ◆ être davantage conscient des normes d'exercice et de déontologie ◆ inciter à mieux apprécier la recherche critique et les conversations honnêtes ◆ offrir la possibilité d'établir un réseau avec des collègues ◆ offrir la possibilité de mener une recherche, une réflexion et d'engager le dialogue ◆ souligner l'importance de mettre les choses en perspective ◆ offrir un perfectionnement professionnel significatif axé sur les besoins des participants 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ faciliter une approche constructive à l'égard du perfectionnement professionnel ◆ favoriser une meilleure appréciation du renforcement des voies de communication entre les nouveaux pédagogues et les mentors ◆ valider les capacités en matière de leadership des enseignants mentors ◆ être plus confiant de pouvoir répondre aux besoins particuliers des nouveaux pédagogues ◆ souligner le rôle de la pensée critique qui s'applique à l'exercice de la profession ◆ être plus conscient des normes d'exercice et de déontologie ◆ renforcer l'engagement et l'enthousiasme des enseignants et des mentors ◆ faire apprécier davantage la recherche critique et les conversations honnêtes ◆ être plus conscient des défis auxquels sont confrontés les nouveaux pédagogues ◆ offrir des occasions de mener une recherche personnelle et professionnelle ou une réflexion, et d'amorcer un dialogue

Bibliographie

- ALLARD, C. C., GOLDBLATT, P. F., KEMBALL, J. I., KENDRICK, S. A., MILLEN, K. J. et SMITH, D. «Becoming a reflective community of practice», *Reflective Practice* (8)3, 2007, p. 299-314.
- BRUNER, J. *Acts of meaning*. Cambridge (MA), Harvard Press, 1990.
- CONNELLY, F. M. et CLANDININ, J. «Studying teachers' knowledge of classrooms: Collaborative research, ethics, and the negotiation of narrative», *Revue de la pensée éducative*, 22(2), 1988, p. 269-282.
- GOLDBLATT, P. F. et Smith, D. «Illuminating and facilitating professional knowledge through casework», *European Journal of Teacher Education*, (27)3, 2004, p. 334-354.
- GOLDBLATT, P. F. et SMITH, D. *Cases for teacher development: Preparing for the classroom*, Thousand Oaks (Californie), Sage Publications, 2005.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Insertion professionnelle des nouveaux enseignants – Grandir dans la professio*, Document présenté à la Société canadienne pour l'étude de l'éducation, Université du Manitoba, 2003.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Normes de déontologie pour la profession enseignante*. Toronto, 2006a.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Normes d'exercice de la profession enseignante*. Toronto, 2006b.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Mise en pratique des normes par la recherche professionnelle* (Trousse de ressources). Toronto, 2006c.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Vivre les normes au quotidien* (Trousse de ressources). Toronto, 2008.
- RICHERT, A. E. «Narratives that teach: Learning about teaching from the stories teachers tell» dans N. Lyons et V. K. LaBoskey, *Narrative inquiry in practice: Advancing the knowledge of teaching*, New York, Teachers College Press, 2002, p. 48-62.
- SHULMAN, J. *Case methods in teacher education*. New York, Teachers College Press, 1992.
- SHULMAN, J., WHITTAKER, A. et Lew, M. *Using assessments to teach for understanding: A casebook for educators*. New York, Teachers College Press, 2002.
- SMITH, D. et GOLDBLATT, P. F. *Guide de ressources pédagogiques*. Toronto, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, 2006.
- SYKES, G. et BIRD, T. «Teacher education and the case idea», *Review of Research in Education*, 18, 1992, p. 457-521.

Normes de déontologie de la profession enseignante

Les Normes de déontologie de la profession enseignante fournissent une vue d'ensemble de la pratique professionnelle. L'engagement envers les élèves et leur apprentissage occupe une place fondamentale dans une profession enseignante solide et efficace. Conscients que leur position privilégiée leur confère la confiance des autres, les membres de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario assument ouvertement leurs responsabilités envers les élèves, les parents et tuteurs, les collègues, les partenaires en éducation et autres professionnels, ainsi que le public. Ils prennent aussi leurs responsabilités en ce qui concerne l'environnement.

Raisons d'être des Normes de déontologie de la profession enseignante :

- Inspirer aux membres la fierté de la profession enseignante et faire en sorte qu'ils soient dignes et qu'ils respectent ces valeurs
- Reconnaître l'engagement et les responsabilités éthiques inhérentes à la profession enseignante
- Conduire les membres à agir et à prendre des décisions de manière éthique
- Promouvoir la confiance du public vis-à-vis de la profession enseignante.

Normes de déontologie de la profession enseignante :

Empathie

Le concept d'empathie comprend la compassion, l'acceptation, l'intérêt et le discernement nécessaires à l'épanouissement des élèves. Dans l'exercice de leur profession, les membres expriment leur engagement envers le bien-être et l'apprentissage des élèves par l'influence positive, le discernement professionnel et le souci de l'autre.

Confiance

Le concept de confiance incarne l'objectivité, l'ouverture d'esprit et l'honnêteté. Les relations professionnelles des membres avec les élèves, les collègues, les parents, les tutrices et tuteurs, ainsi que le public reposent sur la confiance.

Respect

La confiance et l'objectivité sont intrinsèques au concept de respect. Les membres honorent la dignité humaine, le bien-être affectif et le développement cognitif. La façon dont ils exercent leur profession reflète le respect des valeurs spirituelles et culturelles, de la justice sociale, de la confidentialité, de la liberté, de la démocratie et de l'environnement.

Intégrité

Le concept d'intégrité comprend l'honnêteté, la fiabilité et la conduite morale. Une réflexion continue aide les membres à agir avec intégrité dans toutes leurs activités et leurs responsabilités professionnelles.



Normes d'exercice de la profession enseignante

Les Normes d'exercice de la profession enseignante fournissent un cadre pour décrire les connaissances, les compétences et les valeurs propres à la profession enseignante en Ontario. Elles expriment les objectifs et les aspirations de la profession, tout en communiquant une vision commune du professionnalisme qui oriente les pratiques quotidiennes des membres.

Raisons d'être des Normes d'exercice de la profession enseignante:

- Exposer une vision collective de la profession enseignante
- Discerner les valeurs, les connaissances et les compétences propres à la profession enseignante
- Orienter le jugement professionnel et les actions des membres
- Promouvoir un langage commun pour favoriser une compréhension de ce que signifie être membre de la profession enseignante.

Normes d'exercice de la profession enseignante :

Engagement envers les élèves et leur apprentissage

Les membres se soucient de leurs élèves et font preuve d'engagement envers eux. Ils les traitent équitablement et respectueusement, et sont sensibles aux facteurs qui influencent l'apprentissage de chaque élève. Les membres encouragent les élèves à devenir des citoyennes et citoyens actifs de la société canadienne.

Leadership dans les communautés d'apprentissage

Les membres encouragent la création de communautés d'apprentissage dans un milieu sécuritaire où règnent collaboration et appui, et y participent. Ils reconnaissent la part de responsabilité qui leur incombe et assument le rôle de leader afin de favoriser la réussite des élèves. Les membres respectent les normes de déontologie au sein de ces communautés d'apprentissage et les mettent en pratique.

Perfectionnement professionnel continu

Les membres savent que le perfectionnement professionnel continu fait partie intégrante d'une pratique efficace et influence l'apprentissage des élèves. Les connaissances, l'expérience, les recherches et la collaboration nourrissent la pratique professionnelle et pavent la voie de l'apprentissage autonome.

Connaissances professionnelles

Les membres de l'Ordre visent à tenir à jour leurs connaissances professionnelles et saisissent les liens qui existent entre ces connaissances et l'exercice de leur profession. Ils comprennent les enjeux liés au développement des élèves, aux théories de l'apprentissage, à la pédagogie, aux programmes-cadres, à l'éthique, à la recherche en éducation, ainsi qu'aux politiques et aux lois pertinentes. Les membres y réfléchissent et en tiennent compte dans leurs décisions.

Pratique professionnelle

Les membres de l'Ordre s'appuient sur leurs connaissances et expériences professionnelles pour diriger les élèves dans leur apprentissage. Ils ont recours à la pédagogie, aux méthodes d'évaluation, à des ressources et à la technologie pour planifier leurs cours et répondre aux besoins particuliers des élèves et des communautés d'apprentissage. Les membres peaufinent leur pratique professionnelle et cherchent constamment à l'améliorer par le questionnement, le dialogue et la réflexion.

Apprendre à partir de l'expérience : appuyer les pédagogues débutants et les mentors est une trousse de ressources visant à améliorer l'insertion professionnelle du personnel enseignant. La série de cinq livrets a été conçue pour appuyer l'insertion professionnelle à partir de la recherche. Chaque livret présente des approches visant à soutenir la pratique professionnelle des pédagogues débutants et des mentors.



Ontario
College of
Teachers

Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

LiveLife
Learning
Faculty of Education
Brock University

This publication is also available in English under the title
Learning from Experience: Supporting Beginning Teachers and Mentors.
Booklet 1: *Facilitator's Guide.*

Pour plus de renseignements :
Ordre des enseignantes et des
enseignants de l'Ontario
121, rue Bloor Est
Toronto ON M4W 3M5

Téléphone : 416-961-8800
Sans frais en Ontario : 1-888-534-2222
info@oeeo.ca

www.oeeo.ca